

2023-042  
TG

## DELIBERATION

**COMMUNE DE MARCILLY LE CHATEL,  
SEANCE du 3 mars 2023 :**

**Présents : GOUBY Thierry, DERUE MOLLE Odile, FORAISON Jacques, BOURSIER Adeline, COHAS Régine, ROCHIGNEUX Didier, JOUIN Nicolas, MASSACRIER Marie-Claude, DUCHEZ Stéphane, GRANGE Jean-François, GIBERT Marie-Anne.**

**Absents excusés : SEFERIAN Sandrine (pouvoir donné à O. MOLLE), GARIN Maximilien (pouvoir donné à T.GOUBY)**

**Absents : DELHOMME Baptiste, COMBE Emilie**

**Secrétaire de séance : Marie-Anne GIBERT**

### **Objet : Révision prix loyers appartements**

Mr Thierry GOUBY, Maire, informe le conseil que 2 appartements se sont libérés et que la commune a décidé d'entreprendre quelques travaux notamment pour remplacer une baignoire par une douche. Il propose au conseil d'augmenter de 5 % les loyers de ces appartements pour les prochaines locations.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le montant des loyers comme suit :**

- Appartement n° 5 de 58.58 m2 : 322.23 €
- Appartement n° 7 de 42.41m2 : 266.00 €

Ont signé au registre tous les membres présents.  
Copie certifiée conforme

Fait à MARCILLY LE CHATEL,  
le 3 mars 2023  
Le Maire



**Le secrétaire de séance**  
Marie-Anne GIBERT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201345-20230303-2023-042-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2023

Publication : 14/03/2023